

Extrait du registre des délibérations		
Délibération – Comité syndical du 22 juin 2026		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 15 VOTANTS : 15	PRESENTS : LAURENT PATUEL, MONIQUE NAGORNY, SOPHIE-ANNE SMILEVITCH, SEBASTIEN VIOLI, STEPHANE MARCHAIS, DANIEL DANGLARD, FREDERIC REY, GABRIEL VIARD-GAUDIN, TIFFANY BRUGNON, LUCILE FORLIN, THOMAS BANNAY, SANDRINE EMONET, PASCAL CHEVALLEREAU, PHILIPPE PRUD'HOMME ET EMMANUEL CHAPUIS EXCUSES : BERENICE LACOMBE, SIGRID PELISSET, LUCAS DA SILVA GOMES, JEAN-CLAUDE PAULY, LOUIS SOCQUET-CLERC, ABSENTS : FRÉDÉRIC JOGUET, CHRISTIAN EXCOFFON, PERRINE ARVIN BEROD, FRANCK PACCARD	VOTES : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSENCES : 0
CARTE DE COMPETENCE ADMINISTRATION GENERALE QUORUM : 11		
DATE DE LA CONVOCAION : 15/06/2026		

Secrétaire de séance : Monique NAGORNY
Rapporteur : Sandrine EMONET
Délibération n°26-18

Objet : Administration générale - Etablissement public territorial du bassin versant de l'Isère (EPTB Isère) : désignation des délégués

Vu l'arrêté n°24-095 du 23 mai 2024 et ses annexes de Mme la préfète coordinatrice du bassin Rhône Méditerranée relatif à la délimitation du périmètre d'intervention de l'EPTB Isère

Vu les statuts de l'EPTB Isère l'adhésion du SMBVA à ce dernier.

Considérant que le syndicat mixte du bassin versant de l'Arly figure dans la liste des membres indiquée dans les statuts et leurs annexes de l'EPTB Isère et que l'article 8-1 « composition du comité syndical » des statuts de l'EPTB Isère prévoit que chaque membre adhérent à l'EPTB Isère doit désigner via délibération, un délégué et un suppléant.

>>>>>>><<<<<<<<<<

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **de désigner Laurent PATUEL en tant que délégué titulaire à l'EPTB Isère,**
- **de désigner Sébastien VIOLI en tant que délégué suppléant à l'EPTB Isère,**
- **que ces désignations seront effectives à compter de la publication et de la transmission de la délibération à l'EPTB Isère**

La secrétaire de séance,

Monique NAGORNY,



Ugine, le 23 juin 2026

Le Président,

Laurent PATUEL,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20260622-26-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2026

Publication : 26/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

